

**FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.**  
**263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX**  
**Tél. : 01.48.18.82.96 - Fax : 01.48.18.82.94**

**E-MAIL : [contact@portsetdocks.org](mailto:contact@portsetdocks.org)**

Documentation Générale n° 66  
Circulaire Dockers n° 33  
Circulaire GPM-CCI n° 34

Montreuil,  
le 14 décembre 2010

# Pénibilité (2)

- Reprise des actions à compter du 03 janvier 2011 si aucune réponse de nous est apportée.
- Suppression des négociations sur la réforme dès à présent.

Camarades,

Nous n'avons pour l'instant aucune réponse négative ou positive du gouvernement.

Nous savons que le dossier est entre les mains des différents ministères : Budget, Travail, Affaires Sociales et Transports.

Il est à la fois analysé et étudié sur un point de vue technique, juridique et politique.

Malgré les différents contacts téléphoniques qui se veulent rassurant sur l'avancée du dispositif, nous n'avons toujours pas de réponse concrète.

**Un contact téléphonique de dernière minute avec le Ministère prévoit une rencontre entre le Secrétariat fédéral et le Secrétaire d'Etat aux Transports, Monsieur Mariani, le mercredi 22 décembre à 18 heures 30**, qui sera suivie d'une seconde rencontre plus importante en janvier pour faire le point sur la réforme.

La Commission Exécutive fédérale réunie le mardi 14 décembre a considéré que les éléments précédents étaient très insuffisants.

La Fédération a laissé le temps au gouvernement suite au remaniement, pour nous apporter une réponse positive.

Par conséquent et dans la continuité de la dernière circulaire, la Fédération appelle l'ensemble des syndicats portuaires à reprendre le chemin de la lutte à compter du 03 janvier 2011 sous les formes suivantes :

- Suppression des heures supplémentaires, shifts exceptionnels ou 2 shifts de nuit.**
- 1 heure de grève par séquence de travail pour chaque profession et salarié.**
- Travail dans le strict respect de la sécurité.**
- Suppression du travail du samedi et dimanche.**
- Début des différentes actions par 24 heures de grève le 03 janvier.**

**La Fédération appelle dès à présent à suspendre l'ensemble des discussions locales sur la déclinaison de la réforme des ports.**

Nous rappelons que sans pénibilité alors, pas de CCN unique, donc pas de réforme.

Camarades, le gouvernement a encore le temps nécessaire pour éviter le conflit dur envisagé à compter du 03 janvier, en nous apportant des réponses positives sur notre dispositif de cessation anticipée d'activité dans le cadre de la pénibilité.

Dans le cas contraire, nous sommes prêts à nous inscrire dans la durée avec détermination, en amplifiant les actions pour obtenir satisfaction sur notre légitime revendication.

C'est un combat que nous devons remporter dans l'unité nationale, au travers de notre syndicalisme de masse de lutte et de solidarité.

Une fois de plus, le gouvernement portera l'entière responsabilité du combat que nous sommes prêts à mener en hommes fiers d'être portuaires, fiers de nos organisations syndicales et de notre Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.

Soit l'année 2011 débute par un acquis historique pour les travailleurs, permettant au gouvernement d'appliquer sa réforme, soit le monde portuaire va de nouveau être fortement impacté par nos actions légitimes.

**Tous unis, combatifs et solidaires  
pour atteindre notre revendication.**

Recevez, Chers Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

**Le Secrétariat.**